

## UN CHIRURGIEN GASCON

Au début du régime anglais, vécut, se maria, se remaria et mourut, à Montréal, un médecin français originaire de Gascogne, et dont on a peu parlé, jusqu'ici. Pourtant, il manqua rarement de faire inscrire dans les actes de notaires ou de l'état civil qu'il était " Maître chirurgien de la faculté de Paris " et il se recommande à la postérité pour d'autres raisons : indubitablement migrateur et peu attaché à sa clientèle, s'il en eut, il se déplaça facilement, plus que le font d'ordinaire les hommes de l'art ; partisan zélé du conjungo, il se choisit successivement trois femmes, toujours beaucoup plus jeunes que lui ; enfin, il s'éteignit octogénaire.

Le docteur Alexandre Serres semble avoir fait partie de ce groupe de Français qui, entre 1776 et 1790, passèrent aux États-Unis en grand nombre et même au Canada. De ceux-ci, on distingue surtout, le poète Joseph Quesnel et le peintre Louis Dulongpré.

M. Serres s'établit d'abord aux Trois-Rivières, où il acquit une maison et un emplacement, rue du Platon. Il avait alors pour compagne, Marie Gervaise Gallia, à peine majeure

Pourquoi, en 1781, achète-t-il une terre à Saint-Sulpice ? Sans doute, il ne songeait pas à se consacrer à l'agriculture et ne voulait que faire un placement, puisque le 23 février 1782, il est établi à Montréal et vend son immeuble des Trois-Rivières, à Louis de la Grave, négociant trifluvien. Quelques mois plus tard (27 septembre), triste événement, sa première femme succombe à Montréal, âgée de 28 ans.

Le docteur Serres reste veuf huit longs mois, puis il épouse à Montréal le 26 mai 1783, Madeleine Lefavre, une demoiselle de 38 ans. Quant au marié, il dépasse la cinquantaine...

Le 7 décembre 1791, sa deuxième épouse quitte ce monde et il doit attendre treize ans avant de s'unir, à Saint-Laurent, près Montréal, le 23 janvier 1804, à Thérèse Migneron.

En 1807, tout en déclarant qu'il demeure à Saint-Laurent, il profite de son séjour chez Jean-Marie Hurtebise, do-

micilié au faubourg des Récollets, pour dicter son testament au notaire Lukin.

Par cet acte il exige " que son corps soit inhumé dans la paroisse où il décèdera avec un service le plus simple qui puisse se faire ", puis il lègue ses biens à sa femme. Mais le docteur gascon avait la vie dure et il ne prendra son repos final que le 19 août 1812, dans sa quatre-vingtième année.

En préparant leur ouvrage "*Notes pour servir à l'histoire de la médecine*" les docteurs Ahern de Québec n'avaient pas la documentation qu'il fallait sur divers faits de la vie du docteur Serres, néanmoins ils inscrivent son nom à propos d'une opinion qu'il avait donnée sur la cause de la *Grande noirceur* qui, à trois reprises, au mois d'octobre 1785, couvrit les villes de Québec et de Montréal de ténèbres épaisses.

Citant la *Gazette de Québec*, les auteurs rapportent d'abord ce qui se produisit le 9, puis le 15 et le 16 octobre. Chaque fois, l'obscurité fut si grande à certaines heures du midi ou de l'après-midi que le peuple crut " que la fin du monde était sur le point d'arriver. . . " En résumé, durant ces jours on passa son temps à allumer et à éteindre les chandelles "

Et maintenant, voyons ce que pensa du phénomène, le chirurgien de la faculté de Paris :

"Le docteur Alexandre Serres s'étant aperçu que la " pluie était noire, il en flaira et sentant l'odeur de soufre, il " mit dans le milieu de sa cour un mouchoir en mousseline en " forme d'entonnoir, au fond duquel il trouve un sédiment " noir, qu'ayant froissé le sédiment entre ses doigts il trouva " que l'odeur qu'il exhalait ne provenait d'autre chose que " du soufre dont il était composé ; de là, il conjectura que ce " phénomène n'a d'autre cause que l'inflammation de quel- " ques mines dans une partie peu éloignée et que la fumée " épaisse qu'elle aura vomie s'étant condensée dans l'air aura " été portée par le vent vers cette partie-ci. . . . "

Il y aurait peut-être une remarque à présenter sur les " quelques mines. . . peu éloignées " de Montréal et de Québec, qui ont pu laisser échapper autant de fumée et sur une aussi grande étendue de la province, mais comme des géologues ont déjà prétendu qu'il pouvait s'agir, en l'espèce, d'une

légère éruption volcanique, nous leur laissons prudemment la parole.

\* \* \*

Ajoutons un détail relatif à l'origine de l'exceptionnel praticien. Lors de son deuxième mariage, en 1783, outre sa qualification de dignité, il fait consigner qu'il est âgé de 51 ans et qu'il est fils de feu maître J.-B. Serres, notaire royal et de défunte Gabrielle Merleau, de la ville de Saramon en Gascogne, diocèse d'Auch. Donc, le docteur Serres était de la même province que le Grenouilleau qui, en 1800, âgé de 67 ans, épousa une demoiselle de 21 ans (1).

E.-Z. Massicotte

---

## QUESTIONS

---

Par un document du 1er décembre 1721, nous voyons qu'il y avait à Québec "proche et attenant l'Hôtel-Dieu de la Miséricorde de Jésus", "une maison bâtie pour Messieurs les Ecclésiastiques incommodés et malades". En quelle année ce bâtiment fut-il élevé? Existe-t-il encore?

Queb.

Cette fameuse lettre de M. de Lacorne Saint-Luc au général Burgoyne qui fut publiée dans un journal de Londres le 23 octobre 1778 a-t-elle été reproduite dans les journaux ou revues canadiennes. M. de Lacorne Saint-Luc rappelait, paraît-il, au général bâtard que son origine valait au moins la sienne.

Cur.

Dans la *Gazette de Québec* du 27 décembre 1764, on trouve une lettre de Jean-Antoine Panet où il exonère M. Pellissier d'être du nombre de ses ennemis dans le procès qui lui a été intenté. Quel est ce procès fait à M. Panet en 1764?

Avoc.

---

(1) B. R. H., 1934, p. 297.

## QUELQUES JOURNAUX TRIFLUVIENS

“*Les Journaux Trifluviens de 1817 à 1933*”, publié par l'abbé Henri Vallée, dans la Série A des “Pages Trifluviennes”, constitue une contribution considérable à l'histoire de la presse au Canada français. Bien que l'auteur déclare modestement que cette oeuvre importante “ne constitue pas un travail complet sur le sujet” (p. 80), la documentation qu'il a recueillie ne laisse que fort peu à ajouter. Les quelques notes qui suivent n'ont d'autre but que d'aider à compléter des détails sur quelques journaux.

“*Le Constitutionnel*” “*Gazette française des Trois-Rivières*”, imprimé et publié par Ludger Duvernay, en est à son 5ème numéro, le 8 avril 1823 et paraît encore le 14 septembre 1824.

“De 1832 jusqu'à 1854, nous dit l'abbé Vallée (p. 18), la presse française trifluvienne subira une éclipse, que j'appellerais totale, s'il ne fallait compter parmi nos journaux locaux... *Gros Jean l'Escoqriffe*, en 1843, et *L'Annuaire*, en 1845”. Plus loin (p. 23), “L'an 1854 voit le réveil du journalisme trifluvien...”

Quelques années avant 1854, paraissait aussi “*La Gazette des Trois-Rivières*”. Cet hebdomadaire, de format in-4, en est à son 12ème numéro, le 12 nov. 1846. Imprimé par George Stobbs, il fut rédigé et publié par L.-G. Duval, jusqu'au 27 mars 1847, alors que C.-H. Godby lui succède.

La “*Gazette*” fit place par la suite au “*Journal des Trois-Rivières*”, politique, commercial, industriel et littéraire. Dans le 2ème numéro de ce dernier, paru le 4 septembre 1847, on lit que “La Gazette s'est transformée en Journal”. L'auteur de cette métamorphose était sans doute G. Stobbs, imprimeur des deux journaux. “*Le Journal des Trois-Rivières*” paraît encore le 31 décembre 1853.

“Le 5 mars 1858, première apparition de “*L'Ère Nouvelle*”. (Les journaux trifluviens..., p. 26).

Peut-être a-t-il existé deux journaux de ce même nom à quelques années d'intervalle, mais j'ai sous les yeux le No 1 du Vol. I d'une “*Ère nouvelle*” portant la date du jeudi, 9 décembre 1852. Publiée par W. H. Rowen & Cie, rédigée par un comité de collaborations, l’“*Ère Nouvelle*” eut d'abord

pour rédacteurs en chef Aimé Désilets et J.-N. Bureau. "... nous nous occuperons de politique... d'une manière indépendante et sans partialité..." ainsi s'exprime l'éditorial du 1er numéro, le journal dut tenir parole, on imagine, comme tous ses successeurs présents et à venir.

A partir du 20 janvier 1853, J.-N. Bureau est seul rédacteur, jusqu'au 13 avril, où Ab. Désaulniers lui est adjoind. Le 8 juin 1853, le journal annonce qu'il est publié désormais par une société en commandite.

"Le 3 avril 1855, Georges-Isidore Barthe, étudiant en droit et Charles-Odilon Doucet s'unissent en société "sous les noms et raisons" de Doucet et Cie, pour publier le "*Bas-Canada*". (Les Journaux Trifluviens..., p. 24).

Est-ce bien 1855 qu'il faut lire ?

Le premier numéro de leur journal, précédé d'un prospectus, ne parut que le 22 avril 1856, comme je l'ai constaté. Il paraissait encore le 14 novembre de la même année.

"*L'Echo du Saint-Maurice*", paru le 29 janvier 1858, comme l'écrit l'abbé Vallée, publia son dernier numéro le 21 janvier 1859. On y lit à cette date que "*L'Echo du Saint-Maurice*" va cesser de paraître.

Bien que la déclaration citée par l'abbé Vallée (p. 45), porte la date du 19 janvier 1884, le 1er numéro du "*Clairon*" parut le 10 janvier. Édité par Jos.-Ed. Genest & Cie, il énonçait ainsi le programme de son activité "Le Clairon sera une feuille indépendante". Dès le 11 juillet de la même année, au numéro 134ème, il publiait "Nous sommes forcés de suspendre pour quelque temps la publication du Clairon... Nous reprendrons la publication régulière, constante et stable de notre journal le 1er septembre prochain..."

*La Paix* vit le jour le 10 novembre 1887. Ce journal connut maints changements de rédacteurs et de propriétaires. Ces derniers furent Wm. Chagnon & Cie, A. T. Genest, & Cie, à partir du 22 mai 1890, et Chagnon & Genest, du 14 novembre 1890 jusqu'à la fin de la publication. C. J. Magnan fut le premier secrétaire de la rédaction, et ses successeurs L. T. Pollette (4 janvier 1889 et A. T. Genest et L. T. Pollette, conjointement (22 mai 1890). William Chagnon et G. René Barthe (22 mai - 29 août 1890) se succédèrent à l'administration.

Le 31 décembre 1890, *La Paix*, qui fut tour à tour quotidienne, hebdomadaire et bi-hebdomadaire, toujours sur la brèche pour la défense du parti libéral, annonce qu'elle suspend sa publication pour quelque temps.

A. D.

---

### LE POÈTE CHARLES BERGER

---

Originaire de Nancy, en France, Charles Berger était arrivé à Québec en 1852 et avait tout de suite été engagé comme professeur de français au *High School* et dans les principales écoles de langue anglaise de la ville. M. Berger était poète et le *Canadien* publia quelques-unes de ses pièces, entr'autres *Souvenir de France* (4 juin 1852) et *Poésie* (9 juin 1852). M. Berger avait rêvé de publier un recueil de ses poésies. Dans le *Canadien* du 7 juin 1852 nous trouvons le prospectus suivant : “ M. Berger, poète de l'école de Lamartine, se propose de publier par souscription un recueil de poésies entièrement inédites. L'ouvrage ne sera mis sous presse que s'il se trouve au moins 200 souscripteurs, chiffre à peu près nécessaire pour couvrir les frais d'impression. Mais l'auteur ose espérer que dans ce pays où la belle langue française est toujours aimée et si généralement parlée, sa proposition sera probablement accueillie et puissamment encouragée”. Le poète affirmait ensuite que dans toutes ses poésies il ne se rencontrait aucun vers, aucun mot, qui pouvait offenser l'oreille la plus chatouilleuse. La mère la plus scrupuleuse, disait-il, pourra en permettre la lecture à sa fille. Malgré toutes ses belles promesses les deux cents souscripteurs demandés ne se présentèrent pas, et M. Berger garda ses vers dans ses cartons. M. Berger décéda à Québec le 6 janvier 1864, à l'âge de 42 ans. Nous voyons dans le *Canadien* du 18 janvier 1864 que les Français établis à Québec s'étaient réunis la veille chez M. Jacques Fuchs pour présenter à M. Ignace Fortier, typographe, un magnifique souvenir en reconnaissance des services qu'il avait rendus à leur compatriote défunt, M. Charles Berger. M. Fortier avait fait pour le poète français ce que la famille Malandin devait faire, quinze ans plus tard, au Havre, pour le poète canadien Crémazie.